

8 Société et Culture

Santé publique/Suite à la mesure d'interdiction des produits "Picot" à la consommation et à l'importation au Gabon

Plus de 3 600 lots retirés des pharmacies au Gabon

SNN
Libreville/Gabon

C'est le bilan rendu public, hier, à Libreville, par la cellule de veille mise en place par les autorités du pays pour faire face aux alertes de contamination des produits "Picot" à la bactérie salmonella agona.



Photo : SNN

Le directeur général de la Concurrence et de la Consommation, Emmanuel Eyeghe Nze, a présidé la rencontre. Photo de droite : Une vue partielle des parties prenantes de la cellule de veille.



Photo : SNN

DANS un souci de mettre à l'abri les populations gabonaises face aux alertes de contamination des produits de nutrition infantile fabriqués par le laboratoire Lactalis, particulièrement du lait "Picot" dont certains lots ont été affectés par la bactérie salmonella agona signalé, récemment, à l'usine de Craon en France, le ministre de l'Économie a, dernièrement, édicté certaines mesures sécuritaires à mettre en pratique sur le terrain par une cellule

de veille comprenant la direction générale de la Concurrence et de la Consommation (DGCC), la direction nationale de la Pharmacie et du Médicament (DNPM), entre autres. Hier, cette cellule de veille a eu une séance de travail à la DGCC pour faire le point sur l'effectivité des dites mesures. Selon le directeur général de la Concurrence et de la consommation, Emmanuel

Eyeghe Nze, et ce conformément aux orientations de la tutelle, « tous les produits Picot ont été retirés des pharmacies. À Libreville, nous avons retiré un peu plus de deux mille boîtes de tous les produits Picot. Au niveau de l'intérieur, nous avons également mis les services provinciaux de la DGCC à contribution avec les gouvernorats et, environ mille six cents boîtes ont aussi été retirés dans les pharmacies.

De plus, tous les produits Picot qui étaient en cours d'importation ont été bloqués au niveau du port », a-t-il indiqué. Une efficacité dans la mise en œuvre des dispositions sécuritaires qui tient donc du fait que « le circuit d'exploitation et de distribution des produits du groupe Lactalis est assez maîtrisé et sécurisé au Gabon. Il n'y a que les pharmacies qui importent et commercialisent les produits Picot au

Gabon », a souligné le directeur général. Notons, par ailleurs, que seuls les produits infantiles et nutritionnels Lactalis de marque "Picot" tels que les laits infantiles, ceux à marque Milumel, les céréales infantiles à marque Picot, les solutés de réhydratation orale Picolite et les maltodextrine sont concernés par la contamination au salmonella agona. En clair, il s'agit des laits,

farines et pots intervenant dans la nutrition des nourrissons de 0 à 30 mois. Toutefois, pour garantir une sécurité maximale aux populations, les autorités en charge de la sécurité sanitaire dans notre pays ont décidé d'interdire l'importation et la consommation de tous les produits "Picot" au Gabon, peu importe l'usine qui les fabrique, durant toute la période d'alerte. Étant entendu que le groupe Lactalis dispose de plusieurs usines de fabrication de ses produits, en plus de celle de Craon mise en cause. Aussi, pour les besoins d'usage, la cellule de veille met-elle à la disposition des populations un numéro vert (8085) pour répondre à toute préoccupation sur cette problématique. Dans les prochains jours, la cellule de veille procédera à la destruction de tous les lots de produits "Picot" retirés du circuit de commercialisation.

Contamination à la bactérie Salmonellose

Le mal et ses symptômes

AJT
Libreville/Gabon

LES salmonelles sont des bactéries gram négatives non sporulantes, généralement présentes dans l'intestin des animaux et des hommes. Principales causes des toxi-infections alimentaires collectives, les salmonelles sont responsables de 20.000 intoxications alimentaires par an en France. Raison pour laquelle la réglementation de ce pays interdit la présence de cette bactérie dans toutes les denrées alimentaires (œuf et produits à base d'œufs, produits lai-



Photo : D.R

tiers, steak haché et viande de volaille, eau..) crues ou insuffisamment cuits. Diverses causes peuvent être à l'origine d'une contamination à cette bactérie. On note, entre autres, le non-respect des règles de bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication (matières premières contaminées, chaîne de froid, procédés de fabrication, de transport, nettoyage et désinfection, hygiène du personnel, pasteurisation). La typhoïde est la princi-

Le lait estampillé Picot dont les lots à risque sont systématiquement retirés du circuit de distribution par le ministère de la Santé.

pale conséquence de l'infection à la salmonella enterica serotype agona (pour ce qui est du lait Picot). D'autres symptômes peuvent également être observés chez l'enfant ou la personne atteinte. A savoir la diarrhée accompagnée de douleurs abdominales, nausées et vomissements, fièvre. Aussi, les personnes qui constatent ces symptômes chez leurs enfants doivent-elles se rendre dans une

structure de santé. A noter que dans le cadre de ce qui devient le "scandale Picot", l'Etat gabonais a mis en place un système de veille qui permet une traçabilité des produits contaminés. Le circuit des importations du produit est maîtrisé (Ubipharma et Pharma Gabon). Mieux, en cas d'achat de l'un des produits, la pharmacie est tenue de rembourser le client, sur présentation du ticket de caisse.

Prolifération de produits de grande consommation

Un problème de santé publique

AJT
Libreville/Gabon

LE scandale du lait infantile importé contaminé Picot (lire par ailleurs) vient relever la problématique de la prolifération des produits pour enfant importés et des produits de grande consommation contrefaits, de plus en plus présents dans notre pays. Lait, farine ou bouillies, couches, crème, on y trouve de tout : « Dans mon quartier, le boutiquier vend

aussi bien du lait en poudre pour enfant, de la crème, du sucre, du poulet, même du manioc et, parfois, l'aubergine et le Paracétamol. A cause de la proximité, on achète là. Pour nous, ces produits sont de bonne qualité tant qu'ils n'ont pas dépassé la date de péremption. Il est, par conséquent, difficile de savoir si ces produits sont bons ou non à la consommation lorsque les enfants tombent malades.» Des produits qui, à l'origine, devraient être commercialisés dans des officines agréées, mais se retrouvent

bon gré, mal gré, dans toutes les surfaces de vente aussi bien à Libreville qu'à l'intérieur du pays. « Même sur des étals, en plein marché de Mont-Bouët, vous trouvez des crèmes pour enfant de 0 à 30 mois. D'autres, dont on ignore la provenance, sont également vendus dans les espaces commerciaux au sud de tous, sans que rien ne s'y fasse. C'est grave ! », s'est indigné, hier, Dr Edwige Okouyi Ndakissa, lors des échanges entre le directeur général de la Concurrence et de la Consommation, Emmanuel Eyeghe Nze et

les administrations partenaires (Santé, Impôts, Commerce). Ce, pour dire que la question relève véritablement d'un problème de santé publique. La directrice du Médicament n'a d'ailleurs pas manqué d'attirer l'attention de l'administration sur la nécessité de fixer un regard plus appuyé sur la question. « À ce rythme, on peut affirmer que d'ici à 5 ans, tous les produits de grande consommation seront trafiqués si rien n'est fait. Bonbon, biscuit, huile de palme, etc. », a-t-elle averti.

